

Mercredi 5 mai 2021

Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et messieurs les membres du CHSCTD

La FNEC-FP- FO dénonce les modalités de consultation de ce CHSCT. Une fois encore les instances garantes de la santé et de la sécurité au travail des personnels sont mises devant le fait accompli. De nouvelles modalités d'organisation du travail sont décidées sans consultation aucune, ce qui n'est pas conforme aux textes réglementaires. Rappelons l'article 57 du décret 82-453 qui stipule que : « *Le comité est consulté : Sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, (...) d'un changement de produit ou de l'organisation du travail, avant toute modification des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail.* »

Nous dénonçons également la persistance de la tenue de nos réunions en distanciel, modalité qui ne permet pas un échange de qualité. La FNEC-FP-FO réitère sa demande d'une convocation des instances en présentiel dans le respect des préconisations sanitaires (distanciation, port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique.)

De nouvelles mesures sanitaires sont entrées en vigueur la semaine passée :

⇒ **Tests salivaires et auto-tests** : rappelons que la FNEC-FP-FO réclame la mise en œuvre de campagnes de tests massives depuis l'an passé, au début de la pandémie. Cependant, ce qui est aujourd'hui envisagé par le MEN ne correspond toujours pas à ce schéma. Seul un dépistage massif et régulier, accompagné d'une surveillance et d'un traçage réels des cas positifs, permettrait la limitation de la circulation du virus. Par ailleurs l'organisation des tests salivaires demande un encadrement et une organisation qui ne relèvent pas des fonctions et des responsabilités des enseignants.

⇒ **Vaccins** : la FNEC-FP-FO déplore, la lenteur de la politique gouvernementale sur le sujet de la vaccination. Alors que le Ministre Blanquer annonce aujourd'hui que chaque enseignant pourrait avoir une première dose d'ici la fin de cette année scolaire, FO revendique la vaccination immédiate de tous les personnels volontaires, sans condition d'âge, sur le temps et le lieu de travail. Soulignons que cela est déjà le cas dans plusieurs pays car les enseignants sont considérés comme des travailleurs de la « première ligne » face à la pandémie.

⇒ **Masques** : alors qu'ils constituent pourtant une protection élémentaire pour les personnels, les masques fournis par l'employeur n'offrent toujours pas une protection suffisante. Quant aux élèves, au contact desquels se trouvent quotidiennement par nécessité les enseignants, les AED, les CPE et les AESH, en particulier, ils sont les grands oubliés.

La FNEC-FP-FO renouvelle son exigence que soient fournis des masques chirurgicaux de type 2R à tous les personnels, ainsi que des masques FFP2 à tous ceux qui en feraient la demande, vulnérables ou non.

⇒ **Suspension de l'accueil des enfants en cas de non-remplacement de l'enseignant de la classe** : la FAQ du MEN a été actualisée lors de cette rentrée des congés de printemps. Elle stipule que l'accueil des élèves dont l'enseignant est absent dans le premier degré est proscrit, cela dans l'attente de la mise à disposition d'un personnel remplaçant, qui partout, manquent cruellement. Dans le 2nd degré, les élèves sont toujours accueillis et continueront, eux, de s'entasser allègrement dans des salles de permanence bondées, au mépris des préconisations sanitaires.

Par ailleurs, sur le terrain, au quotidien, cette disposition nouvelle met en difficulté les directeurs et leurs adjoints et posent mille et unes questions :

Comment doivent-ils agir si les parents ne peuvent ou ne veulent pas garder leurs enfants ? Comment expliquer à des parents en colère que leur enfant ne peut avoir accès à l'école ?

Quid des élèves se rendant à l'école seuls ou en transport en commun ?

Comment gérer les élèves qui sont à la garderie du matin mais dont l'enseignant est absent ?

Que faire des élèves arrivés à l'école pendant que l'on tente de contacter des parents... non joignables ? Comment nos collègues directeurs non déchargés vont-ils gérer leur classe et ces situations ? Que faire des enfants dans l'attente d'un (éventuel) remplaçant ?

Quels seraient, par ailleurs, ceux parmi les parents considérés désormais comme prioritaires et par conséquent dont les enfants sont eux accueillis, selon une directive départementale qui ne correspond à aucune directive nationale et sur laquelle notre syndicat du premier degré vous a interpellé ?

Pour la FNEC-FP-FO, c'est à l'Etat d'assurer l'obligation scolaire, ce n'est ni au directeur, ni aux collègues de prendre la responsabilité d'interdire l'accès de l'école à un élève. Cette mesure ne vise qu'à dédouaner le gouvernement et son Ministre qui refusent de recruter, tout en accentuant les mesures de déréglementation contre l'Ecole, remettant en cause l'égalité et le droit à l'instruction.

La FNEC-FP-FO rappelle que seul un recrutement massif et exceptionnel de personnels sous statut peut permettre de faire face à cette situation exceptionnelle en protégeant les personnels, les élèves et leurs familles tout en respectant le droit à l'enseignement.

Force Ouvrière continue de revendiquer : Ni brassage, ni renvoi des élèves à la maison ! Des recrutements immédiatement, des remplacements systématiques, tout de suite !

Enseignement en « demi-jauge » : la revendication de dédoublements est une constante de la FNEC-FP-FO. Elle régulièrement réitérée dans les instances consultatives. Cependant, pour être pleinement satisfaite, cette revendication nécessite des recrutements à la hauteur des besoins, ce qui ici n'est pas le cas. Au lieu de cela, les élèves de lycées ainsi que leurs camarades de 4^e et 3^e en collège, seront privés d'école la moitié du temps ! Pour tenter de compenser, leur sera imposé, ainsi qu'à leurs professeurs, un enseignement en distanciel, altéré, malgré les efforts des enseignants, qui n'est défini et encadré par aucun texte réglementaire et dont le ministre lui-même constate qu'il creuse fortement les inégalités. Nombreux sont nos élèves qui ont témoigné ces dernières semaines, des difficultés considérables qu'ils ont eues, malgré leur bonne volonté, à suivre cet enseignement désincarné.

La FNEC-FP-FO revendique là encore les recrutements nécessaires et la mise à dispositions de locaux supplémentaires afin que tous les élèves soient accueillis sans préjudice. Les élèves ont droit aux heures de cours prévues par les programmes nationaux.

Médecine de prévention : La pénurie de médecins de prévention est un problème grave et récurrent, largement antérieur à la survenue de la pandémie. Mais celle-ci a mis en exergue cette carence. La FNEC-FP-FO constate que faute de personnel en nombre suffisant la médecine de prévention ne peut remplir sa mission définie en ces termes par le décret 82- 453 dans son article 10 : *« Le service de médecine de prévention a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail. Il conduit les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel. »*

La FNEC-FP-FO condamne l'inaction de l'Etat employeur et revendique, pour prévenir toute altération de la santé des personnels, un recrutement de médecins de Prévention à hauteur des besoins. La FNEC -FP-FO rappelle les avis régulièrement votés en ce sens dans l'instance académique.

Imputabilité au service : enfin, la FNEC-FP-FO rappelle que le virus est susceptible d'altérer durablement la santé des personnels voire, de tuer. Cela a été le cas d'une collègue AESH dans les Bouches-du-Rhône, l'automne dernier. Le CHSCT départemental a été informé que l'imputabilité au service avait été accordée. Une telle décision doit être systématisée. La FNEC-FP-FO revendique que l'imputabilité soit accordée sans distinction à tous les personnels ayant contracté le virus dans le cadre de leur travail.

L'examen des nouvelles mesures prises par l'employeur démontre qu'elles n'assurent toujours pas la protection élémentaire à laquelle les agents ont droit. La FNEC-FP-FO revendique que des moyens budgétaires soient enfin dédiés à une protection efficace, conformément aux revendications réitérées par notre organisation.

Cela passe, avant tout, répétons-le, par un recrutement massif, durable et immédiat de personnels afin d'assurer les remplacements nécessaires, alléger les effectifs et combler le retard scolaire généré par les effets de la pandémie.

Vote des avis FO

Avis 1

Afin de garantir le remplacement des professeurs absents et ainsi d'éviter le brassage des élèves dans les établissements, et pour conserver aux élèves les heures d'enseignement qui leur sont dues, le CHSCT demande un recrutement de personnel à hauteur des besoins.

POUR : Unanimité (FO, FSU, UNSA et SIAES)

Avis 2

Dans le contexte pandémique actuel et conformément au décret 82-453 qui stipule que les chefs de services représentant l'employeur doivent veiller à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité, le CHSCT demande le recrutement d'infirmières, de médecins scolaires et de prévention.

POUR : Unanimité (FO, FSU, UNSA et SIAES)

Avis 3

Constatant la persistance de la circulation du virus du COVID 19 et de ses nombreux variants, le CHSCT demande que tous les personnels de l'EN qui le souhaitent, soient vaccinés immédiatement sur le temps de travail, sans aucune restriction d'âge ou de pathologie.

POUR : FO, UNSA et SIAES ; NPPV : FSU

Avis 4

Afin de prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents liés à la crise sanitaire de la covid-19, le CHSCT demande la fourniture, à minima, de masques chirurgicaux de type II R (résistants aux éclaboussures) à raison de 3 masques par jour, à tous les personnels du département, et de masques FFP2, les seuls reconnus par le Code du travail, pour tous les personnels qui le souhaitent, la fourniture dans les écoles de masques pédiatriques jetables, de gel et de lingettes virucides en nombre suffisant.

POUR : FO et SIAES ; Abstention : UNSA ; NPPV : FSU